



AVIS AU PUBLIC

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'une demande datant du 12 mai 2022, relative à l'exploitation d'un magasin pour la vente au détail et installation production de froid, immeuble de bureaux, poste de transformation à Huldange, 3, op d'Schmëtt, a été présentée pour le compte de la **SA PORTE DES ARDENNES SCHMIEDE**.

Le dossier est enregistré sous le numéro **1/22/0294**.

La demande et les plans détaillés afférents sont déposés à l'inspection du public au secrétariat communal **du 11 novembre 2022 au 25 novembre 2022 inclus**.

Le collège des bourgmestre et échevins invite toute personne, qui entend, soit dans son propre intérêt, soit dans l'intérêt de la sécurité ou santé publique, réclamer ou présenter des observations à l'encontre dudit projet, à introduire son recours par écrit au secrétariat communal endéans le délai sus-indiqué.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre recevra les observations orales au secrétariat communal **le mardi, 22 novembre 2022 de 09.00 à 10.00 heures**.

Troisvierges, le 10 novembre 2022
le bourgmestre
singé Edy MERTENS

le secrétaire



(enlever le 28.11.2022)